

MISSION NATURE

3^e édition

Une initiative de
l'Office français de la biodiversité
et de FDJ UNITED

Sommaire

Un jeu de grattage en faveur de la biodiversité sur l'ensemble du territoire	5
Deux premières éditions couronnées de succès	6
Les projets 2023 et 2024	7
L'Année de la Mer avec Mission Nature	9
Une 3 ^e édition dédiée à la mer et aux littoraux	10
Les 21 projets retenus en 2025	11
À propos de l'Office français de la biodiversité	34
Les équipes de la biodiversité	35
Des moyens au service de la biodiversité	36
L'OFB en chiffres	37
À propos de FDJ UNITED	38



Agnès Pannier-Runacher

Ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

« Pour la troisième année consécutive, les Françaises et les Français ont la possibilité de participer à la préservation de la biodiversité avec le jeu de grattage « Mission Nature ». Un outil simple et accessible qui démocratise le combat contre l'effondrement du vivant et pour la préservation et la restauration de la biodiversité. Je suis fière de lancer cette nouvelle édition consacrée, dans le cadre de l'Année de la Mer, à la préservation des mers et des littoraux. À six semaines de la Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC-3), c'est l'occasion de mettre en lumière des initiatives à fort impact, concrètes et visibles sur le terrain. »



Olivier Thibault

Directeur général de l'Office français de la biodiversité

« Depuis deux ans, Mission Nature a su toucher le cœur des Français. Grâce au Loto de la biodiversité, plus de 14 millions d'euros ont déjà été collectés pour restaurer des écosystèmes dégradés, préserver des espèces menacées et faire renaître des lieux de vie. En 2025, dans le cadre de l'Année de la Mer souhaitée par le Président de la République, Mission Nature met le cap sur les milieux marins et littoraux. Ils sont aussi en première ligne face aux pressions humaines et au changement climatique. Cette nouvelle édition soutient des projets partout en France, dans l'Hexagone comme dans les Outre-mer. Chaque projet soutenu est une victoire sur l'érosion du vivant, une main tendue vers les générations futures. Ensemble, poursuivons cette aventure. »



Stéphanie Pallez

Présidente directrice générale de FDJ UNITED

« FDJ UNITED a été pionnière dans son secteur en soutenant depuis plusieurs années la préservation de la biodiversité et des forêts. Ces deux dernières années, les Français ont également montré leur attachement à cette cause à travers le jeu Mission Nature. Lancée en 2023, cette offre de jeux a permis de collecter plus de 14 millions d'euros et de soutenir quarante-trois projets sélectionnés par l'Office français de la biodiversité inscrits au cœur des territoires, tant dans l'Hexagone qu'en Outre-mer. En cette Année de la Mer, nous proposons une troisième édition de Mission Nature qui met à l'honneur la faune et la flore associées à nos océans et à nos littoraux, à travers les projets soutenus. »

MISSION NATURE

Un jeu de grattage en faveur de la biodiversité sur l'ensemble du territoire

Contribuer à la protection de la biodiversité près de chez soi pour seulement 3 euros, c'est tout l'enjeu de « Mission Nature » !

Ce jeu de grattage lancé en 2023 par FDJ UNITED, en partenariat avec l'Office français de la biodiversité (OFB), permet de récolter des fonds directement versés à l'établissement public pour financer des projets de restauration du vivant.

Chaque projet retenu a un impact visible, durable et mesurable sur les écosystèmes et les espèces. Il vise à connecter les citoyens aux enjeux de biodiversité par son exemplarité et par sa capacité à renforcer la biodiversité de proximité.

Après deux éditions réussies, les tickets de la nouvelle saison seront disponibles à partir du 28 avril 2025 dans plus de 29 000 points de vente FDJ, sur www.fdj.fr et sur l'application FDJ. 0,43 euro par ticket de 3 euros acheté sera reversé par l'État à l'Office français de la biodiversité pour le financement de projets de restauration de la biodiversité.

Cette offre de jeu sera complétée par un tirage Loto dédié : à l'occasion de la Fête de la Nature, un jackpot événementiel de 10 millions d'euros minimum sera proposé aux joueurs, le samedi 24 mai. Pour chaque grille de 2,20 euros jouée, 0,54 euro sera reversé par l'État à l'Office français de la biodiversité. •

Pour cette troisième édition, ce sont 21 nouveaux projets qui seront financés, tous dédiés à la mer et aux littoraux.

CHIFFRES CLÉS

64 projets financés partout en France

3€ le ticket, permettant de remporter jusqu'à 30 000 €

0,43€ par ticket acheté reversé par l'État à l'Office français de la biodiversité pour le financement de ces projets de restauration de la biodiversité



Deux premières éditions couronnées de succès

Grâce à l'enthousiasme des joueurs, les deux premières éditions de Mission Nature ont permis de récolter plus de 14 millions d'euros en faveur de la nature !

Chaque année, les sommes versées à l'Office français de la biodiversité ont dépassé l'objectif fixé. En 2023, un projet supplémentaire a pu rejoindre les 20 projets sélectionnés au départ, et en 2024, ce sont trois projets supplémentaires qui se sont ajoutés aux 19 premiers lauréats. Au total, 43 projets ont été soutenus sur l'ensemble du territoire, dans l'Hexagone comme dans les Outre-mer : retour du Gypaète barbu et de l'Effraie des clochers, restauration des Pozzi du Renosu et des pelouses calcaires en forêt de Verdun, sauvegarde de la Tortue d'Hermann et des tortues marines, restauration de zones humides en Brenne et au Mont Saint-Michel, conservation du Gecko vert de Manapany et de l'Iguane des petites Antilles... autant de symboles de la restauration de la biodiversité qui ont été financés grâce à l'opération Mission nature.



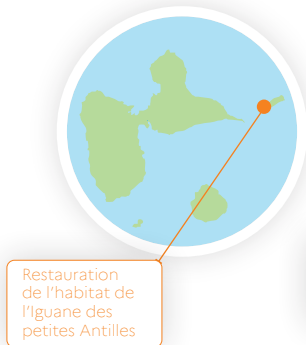
L'ensemble de ces projets sont à découvrir sur :

<https://www.ofb.gouv.fr/mission-nature>

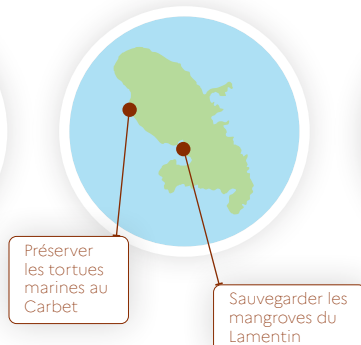
Les projets 2023 et 2024



GUADELOUPE



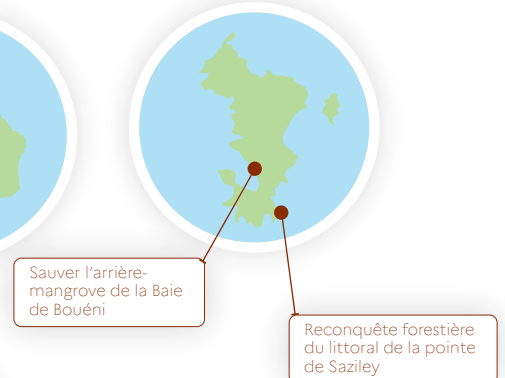
MARTINIQUE



LA RÉUNION



MAYOTTE





Credit : Alexis Rosenfeld / Divergence

L'Année de la Mer avec

MISSION NATURE

La mer est un bien commun, essentiel à la vie sur Terre. Elle absorbe une grande partie du carbone que nous émettons dans l'atmosphère, produit plus de la moitié de l'oxygène que nous respirons et régule le climat. Sans les océans, notre planète ne serait pas habitable.

Second espace maritime au monde avec plus de 10 millions de km² répartis sur tous les océans, la France a une responsabilité particulière vis-à-vis des enjeux marins.

Dans cette perspective, 2025 a été désignée comme **«Année de la Mer»** afin de placer l'océan et ses enjeux au cœur de l'espace public. Des actions, des projets et des événements seront organisés tout au long de l'année pour faire connaître au plus grand nombre l'importance des enjeux maritimes et susciter l'envie d'agir pour l'océan.

La 3^e édition de Mission Nature s'inscrit pleinement dans l'Année de la Mer avec 21 nouveaux projets de restauration pour protéger nos mers et nos littoraux. ●



Une 3^e édition dédiée à la mer et aux littoraux

Après le succès des deux premières saisons, une nouvelle édition de Mission Nature sera commercialisée à partir du 28 avril 2025 par FDJ UNITED.

En 2025, ce sont 21 nouveaux projets en faveur de la biodiversité qui sont à ce stade financés grâce à Mission Nature. Les actions soutenues ont été sélectionnées suite à un appel à projets lancé par l'OFB. Au total, une cinquantaine de dossiers ont été déposés. Les projets 2025 sont à découvrir dans les pages suivantes.

Quelles nouveautés pour cette année ?

Pour célébrer l'Année de la Mer, cette édition est consacrée à la mer et aux littoraux avec un nouveau ticket faisant la part belle au milieu marin.

Au-delà de ces nouveaux tickets, FDJ UNITED a décidé d'ajouter, en complément du grattage, un tirage Loto dédié.

Ce tirage avec un jackpot de 10 millions d'euros minimum sera proposé le samedi 24 mai, à l'occasion de la Fête de la Nature. ●



Les 21 projets retenus en 2025



MISSION NATURE

1

Restauration écologique des herbiers de Zostères de l'archipel des Ebihens

Porté par :



Localisation
Bretagne



Montant du projet

65 100 €



**Subvention
prévisionnelle**

52 080 €



Crédit : Benjamin Guichard / OFB

Au sein du Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude, l'Archipel des Ebihens est un site naturel remarquable. Ses atouts en font un lieu très fréquenté par les plaisanciers qui ont l'habitude d'y jeter l'ancre. Les grands week-ends estivaux, près de 300 bateaux peuvent être recensés.

En raison de l'ancrage régulier des navires, les herbiers de Zostères marines sont abîmés voire arrachés. Pourtant, ils jouent un rôle essentiel, en servant notamment de lieu de

reproduction et de nurserie pour de nombreuses espèces de poissons et de coquillages.

Le projet de la commune de Saint-Jacut-de-la-Mer a pour objectif de protéger ces herbiers de Zostères en installant des mouillages respectueux des fonds marins, dans plusieurs zones préalablement identifiées. En complément, plusieurs campagnes d'information et de sensibilisation seront mises en œuvre auprès des centres nautiques et des plaisanciers. ●



Jean-Luc Pithois Maire de Saint-Jacut-de-la-Mer

« L'archipel des Ebihens est un joyau paysager et de biodiversité de notre commune de Saint-Jacut-de-la-Mer. C'est un lieu très fréquenté par les plaisanciers qui ont l'habitude d'y jeter l'ancre pour la journée voire plus. Des herbiers de Zostères marines sont présents sur tout le pourtour de l'archipel et sont soumis à des pressions du fait de l'ancrage régulier des navires de plaisance en leur sein. L'objectif de la commune est de restaurer un habitat naturel dégradé et de garantir l'intégrité des herbiers de Zostères à long terme. »

2

Élimination des espèces végétales exotiques envahissantes dans le delta du Fango

Porté par :



Conservatoire du littoral

Délégation Corse



Localisation
Corse



Montant du projet
280 000 €



Subvention prévisionnelle
200 000 €

Situé en Haute-Corse, le delta du Fango est à l'interface de la haute-montagne et du littoral. Le fleuve et la nappe alluviale forment à cet endroit un complexe de zones humides et de zones sèches, où une aulnaie marécageuse vient côtoyer le maquis. De par sa complexité, le site abrite une faune et une flore remarquables, menacées par des végétaux exotiques. Face à ce constat, un plan de lutte contre les espèces exotiques envahissantes du bassin versant du Fango a été élaboré en 2023.

Le financement obtenu par le biais de Mission Nature permet au Conservatoire du littoral de mettre en oeuvre des actions de régulation de plusieurs foyers d'Acacias, de Cotule pied-de-corbeau, d'Oxalis des Bermudes et de Flamboyant d'Hyères qui ont un impact significatif sur les espèces locales. Une fois traitées, les rives du bras mort du Fango seront clôturées pour que le bétail ne puisse pas disséminer les rares spécimens restants. ●



Crédit : S. Bianucci / Conservatoire du littoral



Bénédicte Benoît-Sisco

Déléguee de rivages Corse au Conservatoire du littoral

« Le Conservatoire du littoral intervient de longue date pour la protection du site de l'embouchure du Fango, en collaboration avec la commune de Galéria et la Collectivité de Corse, gestionnaire du site. Mission Nature va permettre la mise en œuvre d'actions de lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes qui se sont peu à peu installées au sein de ce site d'intérêt écologique exceptionnel. Nous souhaitons initier différentes techniques d'élimination, avec pour objectifs de préserver la richesse spécifique du site et sensibiliser les acteurs locaux aux problèmes d'introduction et de propagation des espèces exogènes dans les espaces naturels. »

3

Restauration écologique de l'embouchure de la rivière Nogent



Crédit : Parc national de la Guadeloupe

Porté par :



Localisation
Guadeloupe



Montant du projet
411 740 €



**Subvention
prévisionnelle**
256 980 €

Depuis de nombreuses années, l'embouchure de la rivière Nogent est colonisée par la Massette australe et le Bambou commun. Ces deux espèces exotiques envahissantes forment rapidement des espaces denses et empêchent les espèces indigènes de se développer en limitant leur accès à la lumière, à l'eau et aux nutriments.

Le projet du Parc national de la Guadeloupe vise à rétablir les fonctionnalités écologiques de l'embouchure de la rivière Nogent en organisant des chantiers de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, en

replantant des espèces autochtones et en supprimant un seuil en amont de la rivière. La suppression de cet obstacle entraînerait la libération d'une partie du cours d'eau et une réintroduction progressive de la salinité plus en amont, limitant ainsi les conditions favorables au développement des espèces exotiques envahissantes.

Afin de maintenir les effets de ces actions sur le long terme, le Parc national de la Guadeloupe organisera un suivi de la reprise des espèces exotiques envahissantes, et des actions complémentaires d'arrachage. ●

Leslie Vérépla
Directrice adjointe du Parc national de la
Guadeloupe



« Le projet de restauration de la rivière Nogent prévoit des actions de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, l'arasement d'un seuil orphelin et la restauration de la berge par du génie végétal. Ces interventions visent à restaurer la continuité écologique, améliorer l'écoulement des eaux, limiter l'érosion des berges et réduire la prolifération des plantes invasives. L'enjeu est de retrouver une dynamique naturelle du cours d'eau, essentielle à la conservation de la biodiversité locale. »

4

Restauration du site naturel protégé des Salines de Montjoly

Porté par :



Localisation
Guyane



Montant du projet
115 600 €



Subvention prévisionnelle
84 480 €

Situées en périphérie de la commune de Rémire-Montjoly, les Salines de Montjoly sont constituées d'une mosaïque de milieux représentatifs et caractéristiques du paysage littoral guyanais.

En 2018, les anciens bâtis du site ont fait l'objet de travaux de démolition et la nature y a, petit à petit, repris ses droits. Malheureusement, plusieurs espèces végétales exotiques ont rapidement colonisé la zone au détriment d'espèces patrimoniales, aujourd'hui menacées.

Afin de remédier à cette situation, le projet du Conservatoire du littoral a pour objectif de reconquérir cet écosystème dégradé et de le faire revenir à son état d'origine, tel qu'il était avant son anthropisation.

Pour parvenir à ce résultat, plusieurs chantiers d'enlèvement des végétaux exotiques envahissants seront mis en place et d'importants travaux de restructuration des sols seront menés en parallèle afin de permettre leur revégétalisation par des espèces indigènes. ●



Matthieu Delfault

Chargé de mission aménagement et gestion au Conservatoire du littoral, antenne de Guyane

« Le site des Salines de Montjoly est un espace littoral périurbain ayant fait l'objet en 2018 de travaux de démolition d'anciens bâtis. Sur cet espace, une végétation exogène prolifère depuis. Le projet vise à restaurer l'écosystème originel dégradé : lutte contre les végétaux exotiques indésirables ; travaux de restructuration des sols ; revégétalisation de l'espace, en cohérence avec les caractéristiques écologiques des littoraux guyanais. L'enjeu principal poursuivi est de pouvoir à terme proposer un espace renaturé, au bénéfice de la diversité biologique, du paysage et des services écosystémiques. »



Crédit : Matthieu Delfault / Conservatoire du littoral



Crédit : Fabien Coisy / Conservatoire du littoral

Porté par :



Localisation
Hauts-de-France



Montant du projet
274 285 €



**Subvention
prévisionnelle**
212 000 €

Au sud de la baie de Somme, le Hâble d'Ault est un site littoral unique et préservé qui sert de halte migratoire à plusieurs dizaines d'espèces d'oiseaux chaque année. Cette ancienne lagune protégée de la mer par un fin et fragile cordon de galets, se compose de marais, de dunes, de parties herbeuses et de roselières. En 2021, un état des lieux de ces roselières a révélé que 12 hectares présentent un état de conservation défavorable et nécessitent des travaux.

Ceux-ci, menés par le Conservatoire du littoral, consisteront à retrouver le bon état écologique des roselières, habitat de nombreuses espèces. L'objectif est d'améliorer les conditions d'accueil des oiseaux comme le très rare Phragmite aquatique ainsi que les fonctionnalités écologiques des zones concernées. ●

Yvan Jacquemin
Chargé de mission territorial
au Conservatoire du littoral,
délégation Manche Mer du Nord



« Le Conservatoire du littoral s'engage dans la restauration des zones humides et la protection des paysages emblématiques depuis 50 ans sur les Hauts-de-France. Labellisés site Ramsar et Grand Site de France - Baie de Somme, les bas champs du Hâble d'Ault requièrent une attention toute particulière notamment en matière d'accueil des oiseaux d'eau. La restauration des roselières permettra à ce site de retrouver une série de milieux naturels favorables à la faune et la flore. Les ambiances paysagères et sonores de ce site d'exception seront alors au rendez-vous pour le plus grand nombre ! »

6

Restauration d'habitats de savane des falaises littorales du Cap La Houssaye

Porté par :



Localisation
La Réunion



Montant du projet
1 036 000 €



**Subvention
prévisionnelle**
800 000 €

Les vastes étendues herbeuses des falaises littorales du Cap La Houssaye constituent une composante essentielle de la diversité paysagère et géologique de La Réunion. Cet ensemble de 482 hectares est la principale relique de savane de l'île et compte parmi les habitats remarquables à préserver. Depuis une dizaine d'années, le site fait face à une pression de l'urbanisation grandissante, responsable de la diminution de deux tiers de sa surface. En conséquence, les éleveurs ont arrêté leurs pratiques extensives et les cheptels ont diminué, ce qui a conduit à l'expansion d'arbustes exotiques envahissants.

Pour apporter une solution à cette situation, le Conservatoire du littoral souhaite combiner quatre actions complémentaires : acquérir 75 hectares de savane, faciliter l'installation des éleveurs, mettre en place des campagnes d'arrachage des espèces exotiques envahissantes et planter des espèces indigènes sur une surface d'environ 1,3 hectares. Des suivis seront mis en œuvre tout au long du projet afin d'optimiser ces actions. ●

Julie Erudel

Déléguée de rivages adjointe Outre-mer au Conservatoire du littoral, antenne de La Réunion



« 20 ans après les premières acquisitions foncières du Conservatoire du littoral, nous assistons aujourd'hui à une prise de conscience collective de la nécessité de préserver la savane du Cap La Houssaye : des paysages uniques sur notre île, un lieu de détente et de contemplation, un écosystème original, une fenêtre sur le littoral. Précurseurs dans les actions de conservation de ce site patrimonial, nous avons l'opportunité, grâce à Mission Nature, d'étendre la surface protégée en 2025, de manière à constituer une unité de gestion cohérente et fonctionnelle. »



7

Renforcement de la résilience des arrières-mangroves de Soulou, de Dzoumogné et de la Baie de Bouéni



CREDIT: PROJECO

Porté par :



Conservatoire du littoral
Délégation Outre-mer



Localisation
Mayotte



Montant du projet
598 338 €



Subvention prévisionnelle
400 000 €

À Mayotte, les arrière-mangroves sont en passe de ne devenir qu'un souvenir. Évaluées « En Danger Critique » sur la liste rouge des écosystèmes de l'UICN, la plupart de ces forêts et prairies marécageuses ont été largement transformées en zone de cultures ou directement remblayées et urbanisées. Récemment, les cyclones Chido et Dikeledi ont encore plus endommagé ces milieux déjà fragiles.

La restauration des arrière-mangroves est un enjeu primordial pour la faune et la flore qu'elles hébergent mais également pour les services écosystémiques qu'elles rendent : protection contre l'envasement

du lagon et les risques de submersion, réduction des catastrophes naturelles...

Le projet du Conservatoire du littoral consiste à restaurer le couvert végétal des arrière-mangroves en enlevant les déchets et les espèces exotiques envahissantes puis en plantant des espèces indigènes adaptées afin de favoriser un rétablissement durable de l'écosystème.

Ce projet s'inscrit en continuité et en complémentarité de celui porté par le GEPOMAY, financé par la première saison de Mission Nature, et permettra d'assurer une protection globale des arrière-mangroves de Mayotte. ●



Marie Fourest
Chargée de mission mangroves au
Conservatoire du littoral, antenne de Mayotte

« Les arrière-mangroves de Mayotte sont une richesse aujourd'hui menacée. Ces zones humides abritent des écosystèmes variés allant des *Erythrinaies*, avec leurs arbres remarquables, jusqu'aux prairies humides où pâturent les zébus. Les arrière-mangroves, qui servent de protection pour les populations locales et les mangroves, ont été durement touchées par les cyclones. Leur restauration et leur préservation sont essentielles pour les habitants de l'île et les générations à venir. »

8

Restauration écologique des dunes de la plage du débarquement d'Omaha beach

Porté par :



Localisation
Normandie



Montant du projet
1 944 589 €



Subvention prévisionnelle
750 000 €

Depuis le débarquement des forces alliées en juin 1944, le site d'Omaha Beach est mondialement connu et attire entre 1,5 et 2 millions de visiteurs chaque année. Au-delà de sa dimension historique, il abrite un patrimoine naturel de grande valeur, surtout sur sa partie littorale, qui génère une fréquentation supplémentaire des amoureux d'activités de pleine nature. Pour accueillir ces visiteurs, des parkings et des sentiers ont dû être créés, au détriment de la biodiversité.

Le projet mené par le Conseil départemental du Calvados a pour objectifs d'améliorer la gestion du flux de visiteurs et l'état de conservation des habitats naturels présents grâce à deux actions concrètes. Tout d'abord, la création d'un nouveau parcours pédestre permettra une adaptation des circulations existantes s'appuyant sur des aménagements permettant de limiter la dégradation des milieux naturels. En complément, une aire de stationnement, sa desserte ainsi que plusieurs chemins seront supprimés puis renaturés. ●



Patrick Thomines
Conseiller départemental
du Canton de Tévières

« Implanté sur les lieux des premiers instants du débarquement, ce projet départemental a pour objectif de compléter l'offre du cimetière américain en créant un sentier sur platelage permettant de limiter le piétinement des dunes. Ce projet intègre un riche volet de renaturation de l'aire de stationnement dite « des dunes ». Compte tenu du patrimoine historique et naturel du site, un retour à un espace dunaire constituera une réelle plus-value environnementale et paysagère. »



Crédit : Patrick Henry



Restauration de pelouses calcaïques littorales dans le Calvados

Porté par :



Localisation
Normandie



Montant du projet
140 524 €



Subvention prévisionnelle
107 144 €

En Normandie, le Mont Castel et le plateau d'Amfreville sont couverts de pelouses sèches caractéristiques des sols calcaires. Ces pelouses calcicoles abritent plusieurs espèces d'intérêt patrimonial, dont trois présentant un enjeu fort de conservation : le Sénéçon blanchâtre, la Gentiane amère et le Tetragonolobe maritime. En raison de l'absence de gestion, ces milieux se sont dégradés au fil du temps pour évoluer en ronciers et en fourrés.

Le projet piloté par le Conservatoire du littoral vise à développer le pâturage ovin pour favoriser la germination des espèces pionnières. Quatre enclos seront ainsi aménagés et la gestion agro-pastorale sera confiée à des exploitants locaux signataires d'une convention, assortie d'un cahier des charges spécifique.

En complément, deux opérations seront réalisées sur le site du Mont Castel : l'abattage d'une ancienne plantation de résineux et la pose d'équipements liés à la gestion de la fréquentation sur le site. ●



Camille Helie Chargée de mission Calvados au Conservatoire du littoral, délégation Normandie

« Les pelouses calcaires sont des milieux devenus rares en Normandie. Dans le Calvados, le Conservatoire du littoral est propriétaire de plusieurs sites qui hébergent cet écosystème singulier, dont deux qui nécessitent une restauration : le Mont Castel et le plateau d'Amfreville. Ce projet y contribuera par la coupe de plantations ornementales et l'aménagement d'enclos pour y conduire un pâturage ovin en partenariat avec des éleveurs locaux. En complément, une valorisation de ces milieux permettra au public accueilli sur le Mont Castel d'en comprendre les intérêts. »

10

Reconquête paysagère et écologique du marais littoral de la Garenne



Crédit : CD 17

Porté par :



Localisation
Nouvelle-Aquitaine



Montant du projet
506 952 €



Subvention prévisionnelle
386 362 €

Le marais littoral de la Garenne est un site emblématique de l'embouchure de l'estuaire de la Charente en raison de la palette de paysages et de milieux qu'il concentre. Dans les années 1960, le site a été transformé par le tourisme et la conchyliculture. Ces activités économiques ont perduré jusqu'en 1999, lorsque la tempête Martin a poussé les propriétaires à l'abandon partiel des lieux.

Depuis, le Département de la Charente-Maritime a commencé à acquérir des parcelles sur cette

zone pour sauvegarder le patrimoine naturel et remettre le site en état.

Pour poursuivre sur cette lignée, le projet financé par Mission Nature consiste à déconstruire six anciennes exploitations ostréicoles et à supprimer la ligne électrique aérienne ainsi que plusieurs dépôts de matériels désaffectés. Au total, ces travaux permettront de dépolluer 6 500 m² du site. Pour favoriser la biodiversité locale, des travaux de terrassement sur les berges et sur les ouvrages hydrauliques seront également réalisés. ●

Stéphane Chedouteaud Vice-président en charge des espaces naturels sensibles et des Échappées Nature du Département de la Charente-Maritime



« Le Département de la Charente-Maritime est engagé depuis 1974 dans la politique des Espaces naturels sensibles. Le projet de reconquête paysagère et écologique du marais littoral de la Garenne sur la pointe de Port-des-Barques est l'une des actions phares en 2025. En déprise ostréicole, la restauration de ces espaces dégradés consistera à désimperméabiliser 1 000 m² et à dépolluer 6 500 m². Le projet prévoit aussi la restauration du réseau hydraulique. L'objectif visé est d'améliorer l'intégrité du site et de ses habitats naturels littoraux en vue de la conservation des espèces fréquentant ces milieux. »

11

Renforcement de la résilience des écosystèmes littoraux de la réserve naturelle nationale de la baie et du marais d'Yves

Porté par :



Localisation
Nouvelle-Aquitaine



Montant du projet
579 916 €



**Subvention
prévisionnelle**
391 469 €

Créée en 1981, la Réserve naturelle nationale de la baie et du marais d'Yves couvre 1 206 hectares. La diversité géologique du site permet l'accueil de nombreuses espèces animales et végétales, parmi lesquelles 14 sont endémiques ou situées uniquement sur le littoral atlantique. En 2023 puis 2024, les tempêtes Ciaran et Karlotta ont considérablement affaibli le cordon dunaire, le rendant perméable aux submersions marines.

Le projet de la Ligue pour la protection des oiseaux consiste à agir contre la maritimisation du site qui menace les espèces les plus fragiles de la Réserve. Un important travail sera ainsi mené pour renforcer le cordon dunaire afin de le rendre imperméable aux intrusions d'eau salée et la gestion du réseau hydraulique sera repensée. Pour favoriser la reproduction des espèces locales comme le Pélobate cultripède, plusieurs mares seront également créées ou restaurées. ●



Thomas Hérault Conservateur de la réserve naturelle de la baie et du marais d'Yves

«Anticiper les changements globaux dans la gestion d'une réserve naturelle est essentiel pour assurer son adaptation. A travers son projet pour la réserve naturelle de la baie et du marais d'Yves, la LPO a cherché à proposer des actions qui visent à renforcer la capacité de résilience des écosystèmes du site tout en gardant à l'esprit ce qui fait l'identité même de cet espace : le caractère naturel de son rivage.»



Crédit : David Pacault

12

Préservation de la dernière population insulaire de Lézard ocellé



Porté par :



Office National des Forêts



Localisation
Nouvelle-Aquitaine



Montant du projet
68 691 €



**Subvention
prévisionnelle**
52 319 €

Le Lézard ocellé, espèce classée « vulnérable », est présente sur le littoral méditerranéen et une partie du littoral Atlantique, jusqu'en Vendée.

En Charente-Maritime, la forêt domaniale de l'île d'Oléron abrite la dernière population insulaire française, répartie en quatre endroits différents.

Le projet de l'Office national des forêts a pour objectif de reconnecter les populations isolées entre elles

en créant des corridors écologiques favorables au déplacement de ce lézard. Pour atteindre cet objectif, des travaux seront entrepris pour éclaircir les boisements et restaurer les clairières. Le projet prévoit également la pose de gîtes artificiels pour compléter progressivement le réseau et pallier la réduction du nombre de gîtes naturels. L'atteinte de ces objectifs sera mesurée par un suivi des populations mené durant trois années consécutives. ●



Sandrine Jacquelin Cheffe de projets naturalistes à l'Office national des forêts

« Le Lézard ocellé est le plus grand lézard d'Europe. L'île d'Oléron abrite sa dernière population insulaire. Exploitant les dunes grises sableuses, il est menacé par l'érosion du littoral et le recul du trait de côte. Le projet a pour but de lui ménager un espace de repli dans de nouveaux milieux créés en sa faveur. La mise à disposition de nouveaux gîtes permettra de conforter ses effectifs. Enfin, la sensibilisation des usagers sur la fragilité des milieux dunaires sera l'une des clés qui permettra une cohabitation aisée du public avec cette espèce. »

13

Régénération et pérennisation des mangroves protégeant les lagons calédoniens

Porté par :



AGENCE NÉO-CALÉDONIENNE
DE LA BIODIVERSITÉ



Localisation
Nouvelle-Calédonie



Montant du projet
670 178 €



**Subvention
prévisionnelle**
527 402 €

Classés au patrimoine mondial de l'humanité, les récifs coralliens de Nouvelle-Calédonie doivent leur longévité aux mangroves qui forment un véritable rempart naturel entre la terre et la mer et filtrent les sédiments ainsi que les polluants d'origine terrestre.

Aujourd'hui, ces milieux emblématiques sont fragilisés par la montée des eaux, conséquence directe du changement climatique, mais aussi par l'artificialisation du littoral qui perturbe les flux hydrodynamiques essentiels au bon fonctionnement des écosystèmes.

Le projet porté par l'Agence néo-calédonienne de la biodiversité, ambitionne de restaurer 250 hectares de mangroves sur trois sites pilotes (Touho, Ouvéa et Moindou) tout en réduisant les pressions ayant conduit à leur dégradation.

Construit autour d'une vraie approche participative et durable, le projet mobilise l'ensemble des acteurs locaux et inclut un volet de formation afin de garantir la pérennité des efforts entrepris. ●



Anne-Sophie Carnuccini Directrice de l'Agence néo-calédonienne de la biodiversité

« Les lagons de Nouvelle-Calédonie classés au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2008, comptent parmi les écosystèmes merveilleux du territoire qui connaît des pressions grandissantes comme toutes les îles du Pacifique. Le projet développé par l'Agence néo-calédonienne de la biodiversité permettra de travailler avec un ensemble de partenaires et gestionnaires compétents mobilisés ici pour faire diminuer ces pressions en régénérant et protégeant les mangroves. En effet, ces espaces protecteurs pour nos lagons constituent un lien terre-mer riche de biodiversité et de bienfaits à de nombreux égards. »

14

Préservation des ripisylves de la Néra au bénéfice des récifs coralliens

Porté par :



Localisation
Nouvelle-Calédonie



Montant du projet
948 149 €



Subvention prévisionnelle
600 000 €

Après chaque épisode de pluies cycloniques, la rivière Néra vient déverser dans le lagon cristallin de Bourail, des quantités importantes d'eaux boueuses qui fragilisent les récifs coralliens. Face à ce constat, il est primordial de restreindre les apports de terre déversés dans le lagon et ainsi préserver ce site inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Pour répondre à cette problématique, le projet de WWF prévoit de revégétaliser la ripisylve qui maintient la terre sur les berges de la Néra.

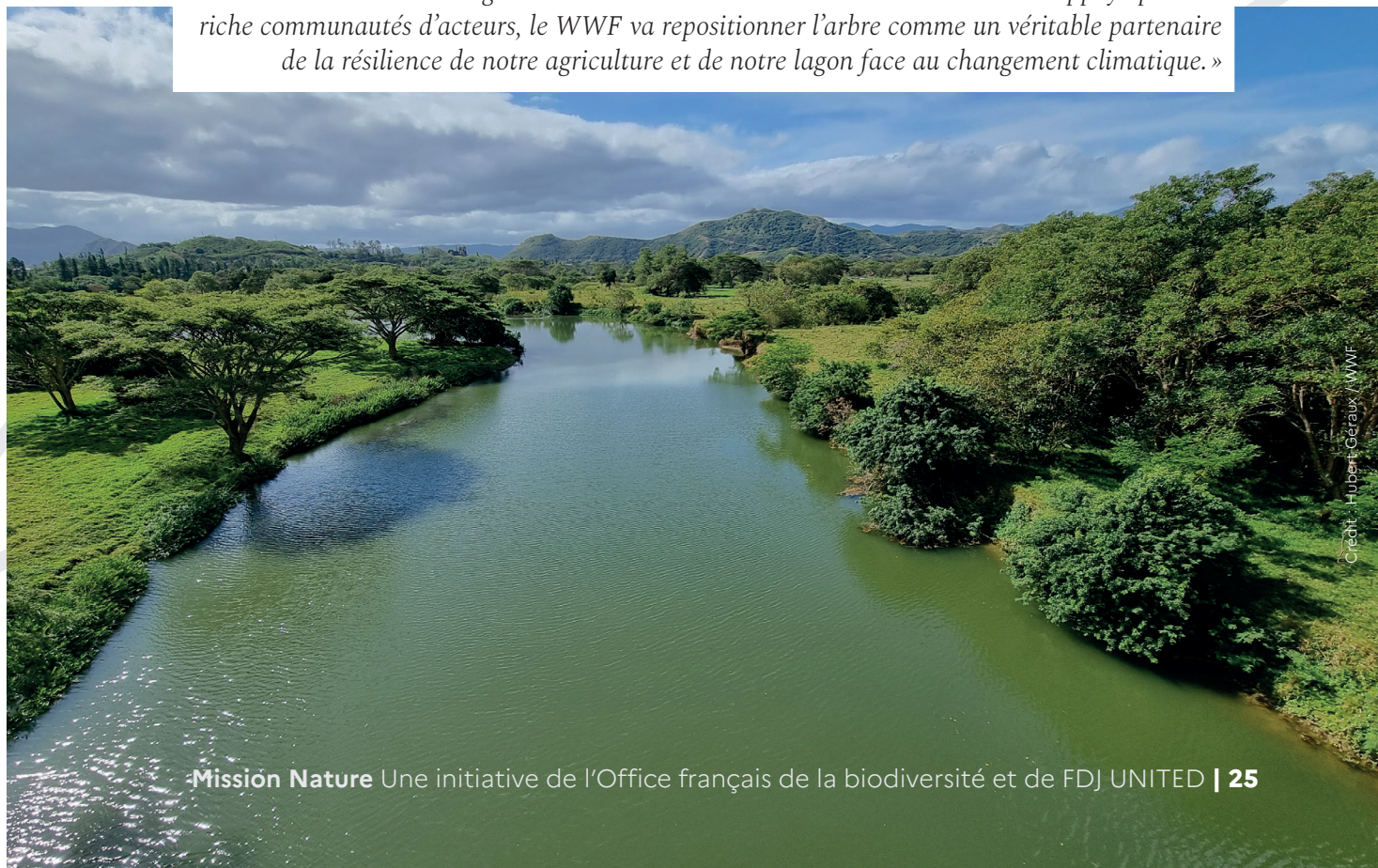
20 000 plants d'espèces natives seront produits dans des pépinières locales et, une fois que les plantes auront grandi, neuf chantiers de plantation participatifs seront mis en œuvre à des endroits stratégiques de la rivière.

Afin d'inscrire ce projet sur le long terme, des activités pédagogiques impliqueront les enfants des établissements scolaires du bassin versant pour qu'ils deviennent de véritables ambassadeurs de la ripisylve. ●

Hubert Géraux
Expert Conservation au
WWF Nouvelle-Calédonie



« En Nouvelle-Calédonie, l'érosion des sols menace la santé de nos récifs coralliens. Préserver et restaurer la ripisylve, cordon forestier des rivières dans les plaines agricoles, constitue alors une des meilleures Solutions fondées sur la nature pour faire face à ce problème. C'est ce que cette action financée par Mission Nature veut démontrer avec les agriculteurs bouraillais du bassin versant de la Néra. Appuyé par une riche communauté d'acteurs, le WWF va repositionner l'arbre comme un véritable partenaire de la résilience de notre agriculture et de notre lagon face au changement climatique. »



15

Reconquête de l'écosystème littoral de la Capelude à l'Espiguette

Dans le Gard, le littoral du domaine de la Capelude est soumis à deux principales pressions : l'artificialisation des milieux naturels et la fragmentation des habitats. En cause, la présence de deux bâtiments en ruine, d'une piscine de 1 000 m² et d'un réseau de pistes.

Depuis 2007, plus de cinq opérations ont été entreprises afin de reconstituer un

cordon dunaire et réhabiliter les milieux sur ce secteur littoral de l'Espiguette.

Pour poursuivre ces actions ambitieuses de restauration écologique, le projet de la commune du Grau-du-Roi prévoit de dépolluer, déconstruire et remodeler les secteurs artificialisés du site. Par exemple, l'ancienne piscine sera transformée en mare dunaire, lieu

idéal de reproduction pour plusieurs espèces comme le Pélobate cultripède et le Leste à grands stigmas.

À terme, ces transformations permettront de restaurer les continuités écologiques en reconnectant les milieux naturels et de retrouver les fonctionnalités hydromorphologiques des berges de la lagune. ●

Porté par :



Localisation
Occitanie



Montant du projet
230 000 €



Subvention prévisionnelle
184 000 €



Crédit : R. Julian / CEN Occitanie

Robert Crauste Maire de la commune du Grau-du-Roi

« Le Domaine de la Capelude constitue l'extrémité Est de l'Espiguette. Ce grand ensemble littoral fonctionnel, joyau de biodiversité reconnu par de nombreuses mesures de protection, dont le Grand site de France Camargue Gardoise, s'étend sur plus de 2 500 ha d'espaces naturels protégés.

Ce milieu dunaire compose un écosystème littoral fait d'une mosaïque d'habitats naturels littoraux. Les enjeux de biodiversité présents sont très forts, pour la faune et la flore. En tant que Maire du Grau-du-Roi, je soutiens fortement ce projet de restauration de réhabilitation d'un écosystème complexe et riche. »

16

Restauration et préservation de l'écosystème dunaire de la Tamarissière

Porté par :



Localisation
Occitanie



Montant du projet
294 487 €



**Subvention
prévisionnelle**
169 343 €

La Tamarissière est une plage emblématique de la commune d'Agde qui doit son nom aux Tamaris plantés à la fin du 18^e siècle. Le site présente un fort intérêt pour la biodiversité comme en atteste l'implantation d'espèces protégées telles que l'Euphorbe péplis ou la Germandrée des dunes.

Cet écosystème est menacé par la dégradation et l'érosion des dunes, dus notamment au piétinement, ainsi que par la présence d'espèces végétales exotiques envahissantes.

Pour empêcher le piétinement et stopper l'érosion du cordon dunaire, la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée mettra en place des ganivelles et des dispositifs de piégeage sableux basés sur le paillage végétal. Sous réserve qu'ils ne compromettent pas la stabilité de la dune et sa végétation, des chantiers d'arrachage d'espèces exotiques envahissantes seront également menés.

Le projet prévoit la pose de panneaux de sensibilisation pour alerter les usagers sur les enjeux de conservation du site. ●



Sébastien Frey
Président de la communauté d'agglomération
Hérault Méditerranée et Maire de la commune d'Agde

« L'opération de restauration et de préservation de l'écosystème dunaire de la Tamarissière a pour objectif de favoriser le développement de la biodiversité de cette plage emblématique de la commune d'Agde. La communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée souhaite, en partenariat avec la ville d'Agde, supprimer les espèces végétales exotiques envahissantes et résorber l'érosion des dunes notamment du fait du piétinement qui menace ces écosystèmes dunaires répartis sur 14 ha. La sensibilisation des usagers et la formation des acteurs est au cœur du projet afin de pérenniser les actions. »

Porté par :



Localisation
Pays de la Loire



Montant du projet
314 123 €



Subvention prévisionnelle
248 156 €

Les Pays de la Loire regorgent de sites emblématiques comme les dunes de Saint-Brevin, les marais salants de Guérande, du Mès et de l'île de Noirmoutier, le camp de la Torpille ou encore le marais de l'Île d'Yeu. En raison du développement des activités humaines, ce patrimoine naturel est sous pression : absence de gestion hydraulique, utilisation d'engins mécaniques, prolifération d'espèces exotiques envahissantes...

Le projet mené par le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire

visé à protéger et restaurer ces espaces naturels en déployant des actions spécifiques en fonction des enjeux de chaque site. Par exemple, des opérations de lutte contre les plantes exotiques envahissantes seront organisées à Saint-Brevin et dans le marais de l'Île d'Yeu, certains blockhaus de la Torpille seront réaménagés en faveur de la biodiversité et des bassins seront restaurés à Noirmoutier. Le Conservatoire d'espaces naturels envisage de pérenniser la gestion de ces sites à travers des obligations réelles environnementales ou des conventions. ●



Fabrice Normand
Directeur du
Conservatoire
d'espaces naturels
des Pays de la Loire

« Le littoral des Pays de la Loire est très fortement et très anciennement urbanisé. Il y a donc un fort enjeu à préserver les espaces naturels qui subsistent. Dans les Marais salants de Guérande et du Mès, les Marais des îles d'Yeu et de Noirmoutier, ou dans les espaces dunaires de Saint-Brevin et de Saint-Nazaire, le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire et ses partenaires cherchent à déployer des actions de protection, de restauration et de gestion des espaces naturels et de la biodiversité. Ces actions sont menées dans un esprit de conciliation avec les activités humaines, touristiques ou d'exploitation. »



Porté par :

**Localisation**

Polynésie française

**Montant du projet**

127 365 €

**Subvention
prévisionnelle**

84 932 €

Introduite à Tahiti dans les années 70 en tant qu'animal de compagnie puis relâchée progressivement dans le milieu naturel, la Tortue de Floride constitue une menace majeure pour la faune et la flore locale. Avec son appétit gargantuesque, elle capte une trop grande part des ressources alimentaires, au détriment des espèces indigènes de Tahiti.

Pour endiguer la prolifération de cette espèce exotique envahissante, le projet porté par Te mana o te moana prévoit une approche multidisciplinaire. Pendant deux

ans, l'association mènera une étude complète afin d'évaluer l'impact de la Tortue de Floride sur les écosystèmes tahitiens, ce qui permettra d'identifier les zones les plus affectées et de mettre en œuvre des actions de restauration écologique adaptées.

En parallèle, Te mana o te moana mènera une vaste campagne de mobilisation afin de créer un réseau de bénévoles chargés de recenser les signalements et de sensibiliser l'ensemble des acteurs locaux aux enjeux écologiques que représente cette espèce. ●

Jade Gouin

Coordinatrice des programmes de conservation à Te mana o te moana

« Sur l'île de Tahiti, l'association Te mana o te moana est de plus en plus alertée sur la présence de Tortues de Floride, l'une des espèces les plus envahissantes au monde. Le projet vise à restaurer les embouchures de rivières dégradées en évaluant l'impact écologique de cette espèce, en capturant les individus et en créant un sanctuaire sécurisé, contribuant ainsi à la préservation durable des écosystèmes littoraux polynésiens. »



19

Préservation du corail et des petits fonds marins du Parc national des Calanques

Porté par :



Localisation

Provence-Alpes-Côte d'Azur



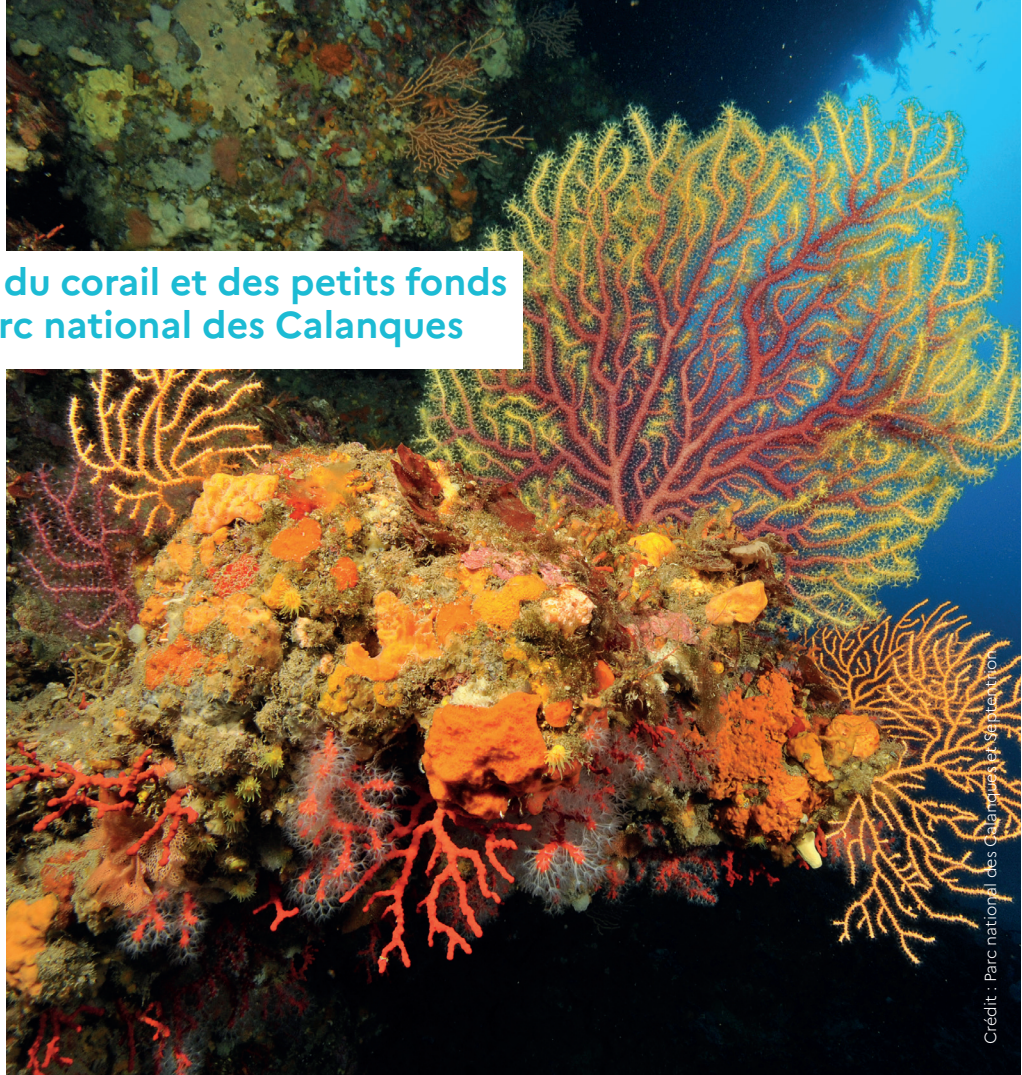
Montant du projet

1 106 850 €



Subvention prévisionnelle

790 848 €



Crédit : Parc national des Calanques et Méditerranée

Aussi paradisiaques soient-elles, les eaux des Calanques abritent plusieurs centaines de pneus ainsi que de nombreux filets et engins de pêche abandonnés qui se sont accumulés au fil des années. Ces déchets menacent la biodiversité marine et de nombreuses espèces emblématiques comme le Corail, les Gorgones et la Posidonie.

Pour lutter contre cette pollution, le Parc national des Calanques organisera plusieurs opérations d'enlèvement des déchets, en lien avec les 100 clubs de

plongée environnants. Pour pérenniser ces efforts, le projet comprend également un volet réglementaire avec la prise d'un Arrêté de protection des habitats naturels interdisant les prélèvements et le mouillage.

La restauration des petits fonds marins du Parc national des Calanques garantira la protection de près de 2 000 hectares de Posidonie, un habitat qui protège les poissons, limite l'érosion des côtes et capture le CO₂ émis par les activités humaines. ●



Gaëlle Berthaud

Directrice du Parc national des Calanques

« À l'occasion de l'année de la mer 2025, le Parc national des Calanques lance un programme ambitieux de restauration des petits fonds marins. Il s'agit de protéger le Corail, les Gorgones et la Posidonie sur plus de 43 000 hectares d'espace marin au sein du Parc national et de communiquer auprès de tous les usagers. Plusieurs chantiers de dépollution permettront de conserver près de 2 000 hectares d'herbiers de Posidonie, un habitat marin du littoral, lieu de reproduction et de nurserie des poissons. »

20

Restauration du littoral en faveur de la Tortue caouanne

Porté par :



Localisation
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Montant du projet
1 386 836 €



Subvention prévisionnelle
800 000 €

Si le Parc national de Port-Cros est essentiellement connu pour la beauté des îles de Porquerolles et de Port-Cros, il possède également un littoral tout aussi exceptionnel où les Tortues caouannes viennent pondre chaque année. Depuis 2023, de nouveaux sites de pontes ont été identifiés sur les 5 communes qui composent cet espace protégé.

Pour préserver des écosystèmes littoraux favorables à la Tortue caouanne, le projet du Parc prévoit de restaurer les habitats des plages et des arrières-plages tout en réduisant les

pressions d'origine humaine. Pour ce faire, plusieurs opérations de nettoyage seront mises en place et des dispositifs de protection physique seront installés afin de réduire le piétinement des nids et la fréquentation de ces zones d'importance majeure pour la reproduction de l'espèce en Méditerranée.

Le projet prévoit également des formations auprès des gestionnaires des plages, l'accompagnement des acteurs du nautisme ou encore la sensibilisation des usagers.●



Marie-Claire Gomez

**Chargée de mission
Natura 2000 au Parc national
de Port-Cros**

«Le projet vise à restaurer et protéger les sites de ponte de la Tortue caouanne sur des plages varoises du Parc national de Port-Cros. Il fédère les 5 communes adhérentes du Parc national (La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix-Valmer, Ramatuelle), la Métropole Toulon Provence Méditerranée, le Conservatoire du littoral, le Conservatoire d'espaces naturels, l'association Emergence et des acteurs privés. Elaboré autour d'une mobilisation collective unique selon une approche globale, il bénéficiera à tout l'écosystème sableux en renforçant sa résilience face au changement global.»



CREDIT: VAN CORDOBESE

Porté par :



**PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
DES TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES
FRANÇAISES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Localisation

Terres australes et antarctiques françaises



Montant du projet

1 042 853 €



Subvention prévisionnelle

809 927 €

Située au centre du canal du Mozambique, Juan de Nova est une petite île d'une superficie de 5,3 km². Autour de l'île, le récif corallien a été profondément dégradé par l'agriculture puis l'exploitation du phosphate (guano). Au sud, une lagune a été fermée pour les besoins des activités humaines, ce qui a causé son assèchement et le déclin des espèces adaptées aux zones d'estran, aujourd'hui menacées. Par ailleurs, le Filao, espèce introduite et fortement compétitrice de la flore locale, colonise le site.

Le projet porté par les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) vise à restaurer la flore et les habitats lagunaires de Juan de Nova. Pour y parvenir, quatre actions complémentaires seront déployées : compléter les inventaires pour pouvoir suivre au mieux l'effet du projet, rouvrir la lagune pour restaurer les habitats associés, lutter contre le Filao et engager des actions de conservation sur les espèces les plus menacées de la zone concernée. ●

Étienne Prolhac
Chargé de conservation et de
restauration des communautés
végétales aux Terres australes
et antarctiques françaises

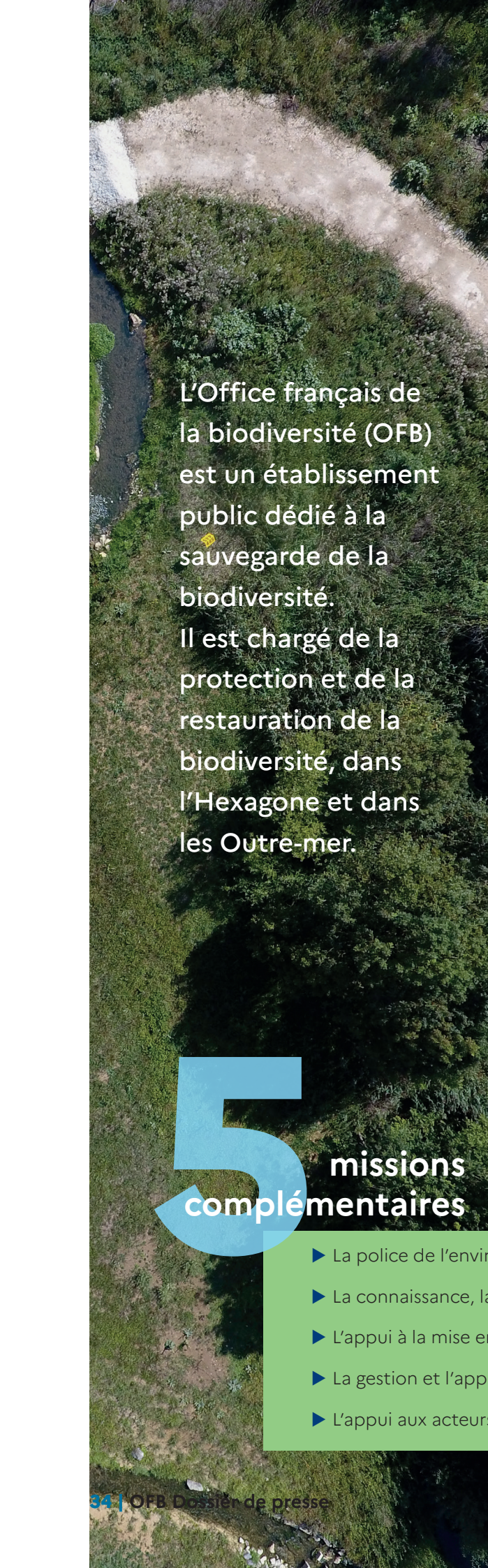


« Ce projet vise à rouvrir une lagune littorale intégralement asséchée par l'Homme il y a une centaine d'année sur l'île Juan de Nova (Îles Eparses, TAAF). Aujourd'hui, le Filao a envahi la zone, les espèces végétales adaptées aux conditions lagunaires sont menacées et les espèces animales patrimoniales ont déserté le secteur dégradé. Le financement par Mission Nature permet de concrétiser un ambitieux projet de réhabilitation, combinant ingénierie écologique, lutte contre les espèces exotiques envahissantes et renforcement d'espèces végétales menacées. »





Paysage corallien riche en poissons et coraux de différentes espèces. Mayotte.



À propos de l'Office français de la biodiversité

L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité.

Il est chargé de la protection et de la restauration de la biodiversité, dans l'Hexagone et dans les Outre-mer.

5 missions complémentaires

- La police de l'environnement et la police sanitaire de la faune sauvage ;
- La connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages ;
- L'appui à la mise en oeuvre des politiques publiques ;
- La gestion et l'appui aux gestionnaires d'espaces naturels ;
- L'appui aux acteurs et la mobilisation de la société.

Créé au 1^{er} janvier 2020 par la loi n°2019-773 du 24 juillet 2019, l'Office français de la biodiversité est sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture.

L'OFB est au coeur de l'action pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins. Il joue un rôle essentiel pour lutter contre l'érosion de la biodiversité face aux pressions comme la destruction et la fragmentation des milieux naturels, la surexploitation des ressources naturelles, les conséquences des dérèglements climatiques, les diverses pollutions ou encore l'introduction d'espèces exotiques envahissantes.

Cet établissement public travaille chaque jour en mobilisant un ensemble d'acteurs, de décideurs et de citoyens autour de la biodiversité : État, collectivités territoriales, associations, entreprises, scientifiques, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, pratiquants de sports en nature... Un rôle de levier indispensable à la réduction des pressions exercées sur la faune, la flore et leurs habitats.



Crédit photo : Philippe Masst - Office français de la biodiversité

Les équipes de la biodiversité

L'OFB compte plus de 3 000 agents. Plus de 2 000 agissent sur le terrain dans l'Hexagone et dans les Outre-mer, dont près de 1 700 inspecteurs de l'environnement. Les équipes de l'OFB interviennent chaque jour au cœur des territoires pour prévenir et lutter contre les atteintes à la biodiversité, mais aussi mieux appréhender les écosystèmes, comprendre leur fonctionnement et leur adaptation face aux pressions qui les entourent.

Lutte contre les pollutions de l'eau, protection des posidonies en Méditerranée, des tortues marines en Guyane ou du poulpe à Mayotte, gestion de la sécheresse, préservation des haies... Les agents de l'OFB agissent au quotidien sur les différents facteurs d'érosion de la biodiversité.

Des moyens au service de la biodiversité

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, experts, spécialistes, vétérinaires, techniciens, personnels scientifiques, techniques et administratifs, etc.) qui comptent plus de 3 000 agents répartis sur tout le territoire national.

Son action s'articule sur trois niveaux :

- ▶ une échelle nationale où se définit et se pilote la politique de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- ▶ une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales et délégations de façade maritime) ;
- ▶ des échelons départementaux et locaux de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, parcs naturels marins, sanctuaire Agoa, réserves et territoires, etc...), appuyés par des brigades mobiles d'intervention et des unités spécialisées.

L'OFB dispose d'un budget financé par une contribution des agences de l'eau et par une subvention pour charges de service public allouée par le ministère chargé de l'environnement. Il bénéficie également d'autres financements publics fléchés et de recettes propres.

Ces différentes ressources lui permettent notamment de réaliser des interventions financières pour :

- ▶ apporter un appui à la conception et à la mise en œuvre des politiques publiques, tant en matière d'appui stratégique que de soutien à l'action internationale et européenne et de communication ;
- ▶ renforcer et accélérer la mobilisation des territoires, des acteurs et des citoyens pour activer les « changements en profondeur » préconisés par la Plateforme inter-gouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), pour contribuer à la reconquête de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique avec l'aide d'écosystèmes en bon état ;
- ▶ soutenir les projets dans les aires protégées qu'il gère (parcs naturels marins et réserves), dans la perspective d'en faire des territoires d'expérimentation et de déploiement des stratégies thématiques de l'OFB, mais également dans une optique de renforcement des réseaux d'aires protégées, dont notamment les projets inter-parcs portés par les parcs nationaux ;
- ▶ appuyer les projets contribuant aux obligations de surveillance mises en œuvre par l'OFB, à la connaissance et à la recherche sur les milieux aquatiques, marins et terrestres et les espèces, ainsi que ceux contribuant à la construction et aux données des systèmes d'information fédérateurs dont l'OFB assure l'animation et la coordination technique, dans une optique de diffusion et de transfert de la connaissance auprès de tous les publics ;
- ▶ poursuivre le soutien au développement des infrastructures d'alimentation en eau potable et prioritairement d'assainissement en outre-mer, à la surveillance, ainsi qu'à l'accroissement des efforts de connaissance, de préservation et de restauration de la biodiversité ultramarine.

L'OFB en chiffres

3 000 agents,

plus de **2 000** agents de terrain

dont près de **1 700** inspecteurs
de l'environnement

11 directions régionales
et une direction interrégionale

1 direction des Outre-mer
composée de **5** délégations territoriales

8 parcs naturels marins et le sanctuaire Agoa

28 réserves gérées ou co-gérées



À propos de **FDJ UNITED**

FDJ UNITED est un champion des jeux d'argent et de hasard en Europe, avec un large portefeuille de marques iconiques. Présent dans près d'une quinzaine de marchés régulés, le Groupe propose une offre de jeux diversifiée et responsable : jeux de loterie en France et en Irlande, dans un large réseau de points de vente et en ligne ; paris sportifs en point de vente en France ; et jeux en ligne en concurrence (paris sportifs et hippiques, poker et casino en ligne).

Face aux défis environnementaux, FDJ UNITED a mis en place une stratégie de réduction de son empreinte carbone et de préservation de la biodiversité.

Le Groupe imprime ses tickets de grattage avec des encres végétales et sur du papier certifié FSC. Ce papier contient jusqu'à 20 % de fibres recyclées, issues des chutes de papier provenant de l'activité du papetier lui-même et réintroduites dans les processus de production.

FDJ UNITED finance, par ailleurs, des projets de préservation de la biodiversité forestière développés avec FSC France et Sylvamo Forêts Services depuis 2019.

Dans la continuité des actions de conservation et de restauration des forêts qu'il mène en France, FDJ UNITED s'est engagé, depuis 2023, auprès de l'Office français de la biodiversité en tant que « Grand mécène », soutenant plusieurs projets de préservation de la biodiversité. En juillet 2024, le Groupe a renouvelé cet engagement grâce à la signature d'une nouvelle convention de mécénat prévoyant un soutien de 700 000 euros.

Contacts presse

Florence Barreto
06 98 61 74 85

Lisa Boukraa
06 67 98 05 13

presse@ofb.gouv.fr

www.ofb.gouv.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

